

Administrateur-Délégué-Gérant
O. RANDOLET

Administration, Impressions et Annonces, Tél. 10.47
35, Rue Fontenelle, 35

Adresse Télégraphique : RANDOLET Havre

Le Petit Havre

ORGANE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE

Le plus fort Tirage des Journaux de la Région

RÉDACTEUR EN CHEF
J.-J. CASPAR - JORDAN
Téléphone : 14.90
Secrétaire Général : TH. VALLÉE
Rédaction, 35, rue Fontenelle - Tél. 7.60

ANNONCES

AU HAVRE..... BUREAU DU JOURNAL, 112, boul^d de Strasbourg.
A PARIS..... L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse, est
seule chargée de recevoir les Annonces pour
le Journal.
Le PETIT HAVRE est désigné pour les Annonces Judiciaires et légales

ABONNEMENTS

	TROIS MOIS	SIX MOIS	UN AN
Le Havre, la Seine-Inférieure, l'Eure, l'Oise et la Somme.....	4 50	9 Fr.	18 Fr.
Autres Départements.....	6 Fr.	11 50	22
Union Postale.....	10	20 Fr.	40

On s'abonne également, SANS FRAIS, dans tous les Bureaux de Poste de France

Républicains Havrais !

1^{RE} CIRCONSCRIPTION

IL FAUT TOUS VOTER

S'abstenir c'est faire le Jeu des Adversaires du Citoyen

Jules SIEGFRIED

Jules SIEGFRIED

La campagne électorale dans la 1^{re} circonscription n'a pas été mouvementée : par une sorte de consentement général, il paraissait probable, dès le début, que M. Jules Siegfried serait réélu.

Son succès apparaissait même si certain qu'à l'exception du parti socialiste unifié, les autres groupements politiques se sont abstenus de lui opposer de concurrents.

Cette abstention a deux raisons. La première, c'est que les compétiteurs éventuels se sont découragés du premier coup quand ils ont vu l'excellente situation politique du député sortant. A quel bon combattre pour se faire battre ? N'est-il pas plus sage, dans ces conditions, de faire une double économie de prestige et d'argent ?

Mais la quasi-unanimité qui se manifeste autour du nom de Jules Siegfried a encore une autre raison, qui honore notre population.

M. Jules Siegfried est aujourd'hui l'une des plus anciennes personnalités de notre Havre commercial et politique.

Dès la fin de l'Empire, sa maison de commerce était l'une des plus actives, l'une des plus entreprenantes en même temps qu'une des plus estimées de notre place. Aussi, dès 1869, la Chambre de commerce l'avait-elle admis parmi ses membres. C'est de ce brillant passage dans les affaires que M. Jules Siegfried a conservé cet esprit pratique, cette connaissance approfondie des affaires commerciales que les Havrais, à juste titre, estiment par dessus tout chez leurs représentants.

La politique cependant n'avait pas tardé à le prendre. Républicain convaincu, dans un temps où il y avait parfois quelque péril à l'être, M. Siegfried, au 4 septembre, figurait, au Havre, parmi les promoteurs de la République.

Depuis lors, tour à tour maire, député, sénateur, ministre, il n'est pour ainsi dire pas une page de l'histoire havraise à laquelle il n'ait été associé. Quand son nom est prononcé, à Paris, en France, immédiatement, par une inévitable association d'idées, les gens disent : « Ah oui ! M. Siegfried, du Havre ! »

P. H.

Il y a donc comme une sorte de lien entre les Havrais et leur député. Nommé sénateur en 1897, il avait été battu en 1900 par les électeurs ruraux de la Seine-Inférieure. Deux années ne s'étaient pas passées que nos concitoyens le rappelaient à la Chambre des députés où il est resté depuis !

Ces faits, que nous tenions à rappeler, l'électeur havrais ne les ignore pas. Avec son grand bon sens et son remarquable esprit pratique, il sait très bien quel est le genre de représentant qu'il lui faut.

M. Siegfried est ce représentant là. Au cours de quarante années de vie publique, il a eu l'occasion d'étudier pour ainsi dire toutes les affaires qui concernent le Havre. Les intérêts généraux de la ville ont été suivis par lui jour par jour, il s'est tenu de même au courant des intérêts corporatifs de l'ouvrier, de l'employé, du marin, du commerçant. Qui ne sait l'inlassable obligeance avec laquelle il se met à la disposition de ses concitoyens quand ceux-ci font appel à lui ?

A la faveur de cette longue collaboration, il n'est pas excessif de dire que M. Jules Siegfried a conquis l'estime de tous et la sympathie du plus grand nombre.

Pour toutes ces raisons, il faut que l'électeur aille voter dimanche.

Que les républicains se souviennent que M. Siegfried est un des fondateurs de la République.

Que les amis de l'École se souviennent que M. Siegfried est le grand initiateur de l'enseignement au Havre.

Que les hommes soucieux de l'avenir du Havre se rappellent que M. Siegfried a été un maire remarquable et qu'aucune question touchant le développement de notre ville ne lui est indifférente.

Que tous les citoyens enfin se souviennent qu'ils ont affaire à un homme, à un député dévoué et désintéressé, à un représentant qui honore notre cité !

Renvoyer M. Jules Siegfried à la Chambre, c'est servir à la fois les intérêts du Havre, de la République et de la Démocratie.

AMIS

du Citoyen J. SIEGFRIED

Ne dites pas : inutile de se désorganiser, il est sûr d'être élu !

Si tout le monde faisait ce raisonnement, eut-il 21,000 électeurs amis, il ne serait pas élu.

OUVRIERS !

Souvenez-vous que le Citoyen SIEGFRIED a été l'initiateur des principales lois sociales :

- Arbitrage et conciliation ;
- Habitations à bon marché ;
- Mutualité ;
- Retraites Ouvrières ;
- Accidents du Travail, etc.

MARINS !

Souvenez-vous que le Citoyen SIEGFRIED a toujours été votre défenseur, qu'il a fait voter l'augmentation de vos Pensions, et qu'il préside, depuis 1906, le Groupe Parlementaire des Inscrits Maritimes.

Employés !

Souvenez-vous que le Citoyen SIEGFRIED a été mêlé à votre Vie Commerciale qu'il en connaît tous les besoins, et qu'il a été l'initiateur de l'Enseignement Technique Commercial.

CONSOMMATEURS !

Souvenez-vous que le Citoyen SIEGFRIED a toujours combattu le protectionnisme outrancier qui rend si cher le coût de la Vie !

SOCIÉTÉS !

Souvenez-vous que vos Membres ont toujours trouvé le meilleur accueil auprès du Citoyen Jules SIEGFRIED.

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION DU HAVRE

Électeurs Républicains !

Vous n'irez ni à Droite ni à l'Extrême Gauche.

Vous voterez tous pour le Citoyen

PAUL CLOAREC

OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
ANCIEN OFFICIER DE MARINE
Candidat d'Union Républicaine

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION DU HAVRE

Électeurs Républicains !

Vous repousserez les attaques de la réaction.

Vous resterez fidèles au Député sortant

GEORGES BUREAU

qui a fait ses preuves de dévouement à la République Laïque et Démocratique.

RECENSEMENT DES LISTES ÉLECTORALES

Voici les résultats du recensement définitif des listes électorales pour les deux premières circonscriptions du Havre :

1 ^{re} Circonscription	2 ^e Circonscription
1 ^{er} Canton. — 1 ^{er} bureau : place Marais, 1,812 ; 2 ^e bureau : rue Emile-Renouf, 1,497 ; 3 ^e bureau : rue Augustin-Normand, 1,582. Total du canton, 4,891.	6 ^e Canton (Ville). — Rue Frédéric-Bellanger, 1,928 ; rue Piedfort, 1,955. Total du canton : 3,883.
2 ^e Canton. — Palais de la Bourse, 1,419 ; rue Jean-Macé, 1,465 ; rue des Etoupières, 1,423. Total : 4,006.	7 ^e Canton (Ville). — Rue Frédéric-Bellanger, 1,928 ; rue Piedfort, 1,955. Total du canton : 3,883.
3 ^e Canton. — Rue Labétyère, 955 ; rue Demidoff, 1,010 ; rue Amiral-Courbet, 1,077 ; rue Gustave-Brindeau, 1,871. Total : 5,513.	8 ^e Canton (Ville). — Rue Frédéric-Bellanger, 1,928 ; rue Piedfort, 1,955. Total du canton : 3,883.
4 ^e Canton. — Hôtel de Ville, 1,310 ; rue Ancelet, 1,708 ; rue de Phalsbourg, 1,712 ; rue Raipail, 1,739. Total : 6,519.	9 ^e Canton (Ville). — Rue Dumé-d'Aplemont, 1,839 ; rue Clovis, 1,727 ; rue de l'Observatoire, 1,873 ; rue Massillon, 1,454. Total du canton : 6,893.
5 ^e Canton. — 1 ^{er} bureau : place Marais, 1,812 ; 2 ^e bureau : rue Emile-Renouf, 1,497 ; 3 ^e bureau : rue Augustin-Normand, 1,582. Total du canton, 4,891.	10 ^e Canton (Ville). — Rue Frédéric-Bellanger, 1,928 ; rue Piedfort, 1,955. Total du canton : 3,883.

Une belle Carrière

- 1837 Né à Mulhouse.
- 1862 S'établit au Havre et fonde la première maison de commerce française à Bombay.
- 1869 Membre de la Chambre de Commerce.
- 1870 Conseiller municipal et adjoint. Contribue à la proclamation de la République.
- 1871 Organise la défense du Havre.
- 1872 Organise l'enseignement laïque au Havre. — Chevalier de la Légion d'Honneur.
- 1873 Révoqué comme républicain par l'Ordre Moral.
- 1877 Candidat républicain à Bolbec contre la Réaction du 16 Mai.
- 1879 Maire du Havre.
- 1883 Officier de la Légion d'Honneur.
- 1885 Député de la Seine-Inférieure.
- 1889 Réélu.
- 1892 Ministre du Commerce.
- 1893 Réélu député.
- 1894 Président du Musée Social.
- 1897 Sénateur de la Seine-Inférieure.
- 1902 Rentre à la Chambre des Députés.
- 1906 Réélu.
- 1910 Réélu.
- 1914 44 ans de vie publique républicaine.

Voir la Dernière Heure en Deuxième Page

Syndicat Général du Commerce et de l'Industrie du Havre

Le Syndicat Général du Commerce et de l'Industrie nous communique la circulaire suivante adressée à tous les patentés de la Ville du Havre :

Monsieur, Etant donné l'importance considérable que prennent les élections législatives au point de vue de la répercussion économique des lois qui seront soumises à l'étude de la prochaine Chambre des Députés, le Syndicat Général a pris la décision de soumettre aux candidats en présence pour le scrutin du 26 courant, le programme économique minimum adopté par tous les groupements patronaux. Nous vous en rappelons les termes et vous donnons, en regard, les réponses des candidats qui nous sont parvenues.

Question Article premier. — Respect de la propriété, de l'initiative privée et de la liberté du travail.

Réponses M. SIEGFRIED. — Oui. M. ANCEL. — Oui. M. CLOAREC. — Oui.

Question Art. 2. — Obligation pour l'Etat de respecter les contrats signés par lui. Interdiction pour le Parlement d'apporter des charges nouvelles à ces contrats, sans le concours des contractants ou sans prévoir des compensations équivalentes.

Réponses M. SIEGFRIED. — Oui. M. ANCEL. — Oui. M. CLOAREC. — Oui.

Question Art. 3. — Rejet de toutes dispositions contraires au principe de l'égalité devant l'impôt, et de tout projet fiscal ayant un caractère inquisitorial et vexatoire. Révision de la loi des patentes dans le sens d'une meilleure répartition des charges.

Réponses M. SIEGFRIED. — Oui. M. ANCEL. — Oui. M. CLOAREC. — Oui, étant entendu que l'égalité comporta la progression de l'impôt.

Question Art. 4. — Opposition formelle à tout établissement de monopole d'Etat et à toute tentative de socialisation collectiviste.

Réponses M. SIEGFRIED. — Oui. M. ANCEL. — Oui. M. CLOAREC. — Formule trop absolue pour les monopoles, car il en est qui d'ordre public, ou, pour l'opposition à la socialisation collectiviste.

Question Art. 5. — Interdiction aux fonctionnaires de tous ordres, de l'Etat, des Départements et des Communes, de pratiquer toute opération commerciale, soit individuellement, soit en collectivité avec d'autres citoyens.

Réponses M. SIEGFRIED. — Oui. M. ANCEL. — Oui. M. CLOAREC. — Formule trop absolue, il y a des fonctionnaires qui sont peu occupés et peu payés par suite de cette faible occupation, et on ne peut songer à les empêcher.

Questions Art. 6. — Réalisation d'économies. Aucune dépense nouvelle sans recettes correspondantes. Limitation de l'initiative parlementaire en matière de dépenses.

Art. 7. — Organisation de l'apprentissage par les groupements intéressés.

Art. 8. — Amélioration de la loi sur le Repos hebdomadaire. Mise au point des lois sociales en tenant compte des nécessités économiques, régionales et professionnelles.

Art. 9. — Réforme administrative en vue du développement des activités nationales par la décentralisation.

Art. 10. — Nécessité d'obtenir des Pouvoirs Publics la consultation obligatoire des Chambres de Commerce, Syndicats professionnels et Groupements autorisés au sujet des projets et propositions de lois les intéressant et avant leur examen par les Chambres.

Art. 11. — Etablissement d'une deuxième ligne du Chemin de fer du Havre à Paris, par la traversée de la Seine, à proximité du Havre.

Réponses A toutes ces questions MM. SIEGFRIED, ANCEL et CLOAREC ont répondu oui. MM. LARTIGUE et LECHAPELAIN n'ont pas répondu.

Nous vous prions de porter vos suffrages dans vos circonscriptions respectives, sur le candidat dont la conception économique répond le mieux à notre programme. Nous insistons plus particulièrement sur ce point que la discipline, dans pareille cir-

constance, est de toute nécessité. Pour que les affaires du pays soient bien menées, il est obligatoire de confier l'étude des questions vitales à des personnes dont la sagesse, la compétence et la saine compréhension des principes économiques que nous défendons soient indiscutables.

Eh bien, nous insistons tout particulièrement auprès de vous pour que vous sachiez votre devoir de citoyen en votant avec la plus rigoureuse exactitude et faisant voter autour de vous, aux deux tours de scrutin, s'il y a lieu.

Le Syndicat général. Liste des Syndicats faisant partie du Syndicat général du Commerce et de l'Industrie :

- Syndicat Havrais des Armateurs. Syndicat Havrais des Agents Généraux d'Assurance. Syndicat Patronal du Bâtiment. Chambre Syndicale de la Boucherie. Chambre Syndicale de la Boulangerie. Syndicat des Brasseries. Cidre. Syndicat du Camionnage. Chambre Syndicale de la Charcuterie. Syndicat du Commerce des Cafés. Syndicat du Commerce des Cotons. Syndicat du Commerce des Laines. Syndicat du Commerce des Poivres. Syndicat du Commerce des Saïndoux, Saïsons et Dandrées diverses. Syndicat du Commerce en gros des Vins et Spiritueux. Chambre syndicale des Constructeurs Mécaniciens. Syndicat des Courtiers assermentés. Syndicat des Courtiers en cotons. Syndicat des Courtiers et Représentants de commerce. Chambre syndicale des Entrepreneurs Arrimeurs de déchargements et chargements de navires. Syndicat de l'Épicerie et des Industries et Professions qui s'y rattachent. Chambre syndicale des Maîtres Imprimeurs. Union des Industries diverses. Chambre syndicale des Maîtres d'Hôtel, Restaurateurs et Limonadiers. Syndicat des Négociants-Commissionnaires en Cuir et Peaux. Syndicat des Négociants et Commissionnaires en Bois d'ébénisterie. Chambre syndicale des Négociants Importateurs de Charbons. Union des Négociants Transitaires et Commissionnaires. Syndicat des Pharmaciens. Union des Commerçants.

2^e Circonscription du Havre Les Réunions de M. P. Cloarec

Candidat d'Union républicaine

Quatre cents Ouvriers Graviillais acclament la Candidature de M. Paul Cloarec

Hier soir, M. Paul Cloarec, candidat d'Union Républicaine, est venu exposer son programme à Graviille Sainte-Honorine, dans le quartier des Neiges et aux Acacias.

Quatre cents ouvriers ont applaudi les déclarations républicaines et démocratiques du candidat et se sont engagés à faire triompher la République sur son nom au scrutin d'aujourd'hui.

Aux Neiges Une centaine d'électeurs s'étaient rendus à la salle Lepetit, rue des Chantiers. Ils écoutèrent comme président de séance M. Perrine, vice-président du Comité radical, et comme assesseurs MM. Huges et Bertrand, conseiller municipal.

Le citoyen Lartigue assistait à la réunion et exposa son programme après M. Cloarec. Un citoyen, qui déclara tout d'abord qu'il n'avait pas de patrie, parla contre la loi de trois ans.

M. Cloarec eut tôt fait de réfuter les arguments de cet électeur, en lui démontrant que la patrie était plus utile encore aux travailleurs attachés au sol qu'aux riches, qui, à la rigueur, peuvent se soustraire par le voyage aux vexations d'un pouvoir étranger.

En fin de séance, le président mit aux voix deux ordres du jour, l'un en faveur de la candidature républicaine de M. Paul Cloarec, l'autre en faveur de la candidature socialiste du citoyen Lartigue. Le premier fut adopté aux cris de : Vive la République ! Le second requiescit l'adhésion de quelques amis du candidat socialiste.

Aux Acacias Trois cents électeurs réunis à la Salle des Fêtes saluèrent l'arrivée du candidat républicain des cris de : Vive Cloarec ! Le bureau fut aussitôt constitué comme suit : Président : M. Papellier ; assesseurs : MM. E. Thomas, président de l'Union des républicains de gauche, et Gnerret.

Plusieurs énergumènes s'efforcèrent d'empêcher le candidat de parler. L'un d'eux se signala d'une façon toute spéciale au point que M. Cloarec dut demander son expulsion, ce qui fut fait.

Pour clore la séance, les électeurs présents votèrent à une forte majorité l'ordre du jour suivant : « Les électeurs des Acacias, réunis au nombre de 300 dans la salle des Fêtes, profondément indignés des procédés de violence obstruction des soi-disant libéraux, flétrissent l'attitude des soutiens de la réaction cléricalle et acclament la candidature du citoyen Paul Cloarec. »

La séance a été levée aux cris de : Vive la République !

Le Conseil municipal de Saint-Brieuc a émis un vœu en faveur du renforcement de la Triple-Entente.

Violent incendie à Paris Les dégâts s'élevaient à près d'un million. Un formidable incendie s'est déclaré hier matin, à cinq heures et demie, au Pré-Saint-Gervais, dans des locaux considérables s'élevant d'après les premières constatations à près d'un million.

Les établissements incendiés couvraient une superficie de 4.000 mètres carrés. Le feu a pris parmi les immeubles compris entre le commencement de la Grande-Rue, la rue Baudin, parallèle à la première et la rue Gutenberg, qui coupe les deux précédentes à angle droit.

Le discours de M. Paul Cloarec M. Paul Cloarec rappela d'abord la lutte continue du peuple de France pour la liberté. Après les révoltes des paysans sous l'ancien régime et les soubresauts révolutionnaires du 19^e siècle, la République peut enfin établir en France le régime de la liberté, de l'égalité de tous devant la loi, et de la justice sociale.

La charité est une chose très belle, mais elle ne fait que corriger un mal qui ne devrait pas exister. La République a pour but de supprimer ce mal. Mais la République veut accomplir cette œuvre par étapes, par une évolution progressive et continue.

Les socialistes unifiés veulent, eux, un « chambardement » complet et immédiat de la société. Les deux grandes idées du socialisme sont la lutte des classes et la socialisation des moyens de production. Les républicains, au contraire, veulent établir l'entente entre les classes, convaincus que la haine est stérile et que seul l'amour est fécond ; et ils ont le respect de la propriété individuelle ; ils pensent, en effet, que supprimer le capitalisme serait la suppression de tous progrès.

À la base de toute exploitation industrielle ou agricole, il y a le capital, capital qui est nécessaire pour l'outillage, l'aménagement, l'organisation générale.

Le jour, où l'Etat serait seul détenteur des capitaux, il ne pourrait pas tenter de creuser une mine par exemple, n'étant pas certain par avance du rendement. Le capitalisme ne peut, les divers actionnaires n'ayant mis que 500 ou 1.000 francs dans l'affaire, peut risquer cette somme. Si l'opération ne donne aucun résultat, la perte de chacun est minime. L'Etat capitaliste, lui, perdrait tous les fonds engagés dans l'affaire. Jamais aucun ministre ne voudrait endosser une responsabilité de ce genre ; il ne serait d'ailleurs pas suivi, le voudrait-il, par la majorité des députés.

La République a donné aux ouvriers un instrument merveilleux, le Syndicat, qui leur permet d'entrer en relations avec les capitalistes et de défendre leurs intérêts. Mais les prérogatives accordées à ces Associations ouvrières ne sont pas assez étendues. Il est souhaitable que, dans un avenir prochain, le Syndicat ait le caractère civil.

Pour terminer, M. Cloarec parla de la loi de trois ans et de la réforme fiscale, et fit appel à tous les républicains pour vaincre la réaction et faire triompher la liberté, l'égalité et la justice sociale.

3^e Circonscription du Havre Réunion mouvementée à Criquefort Fureur indescriptible des Réactionnaires Hier samedi, à sept heures du soir, M. Georges Bureau désirait terminer dans une des salles de la Mairie de Criquefort, ses dernières réunions.

Cette dernière assemblée n'a pu avoir lieu, cinq à six jeunes gens d'une commune voisine, auxquels s'étaient mêlés deux Criquefortais, ayant commencé au début de la séance à faire un tapage infernal. On eût dit des déments, des sauvages.

Le sympathique député, qui était entouré d'une centaine d'amis, parmi lesquels on remarquait l'honorable et vénéré maire de Criquefort, M. Vattein, ainsi que MM. Peiret, maire de Gonnevillie ; Flory, maire d'Érétail, et Rondeaux, maire de Capverville, étant attendu par ses amis les Réactionnaires, à 8 heures, a préféré laisser le champ libre à ces énergumènes, qui se sont retirés sous les huées de l'assemblée.

MANŒUVRES DÉSPÉRÉES CHÈRS ÉLECTEURS ET AMIS, Le candidat réactionnaire, sentant la partie perdue, emploie les moyens les plus déloyaux pour combattre M. Bureau.

Il a l'audace de représenter ce sympathique candidat comme renié par les élus républicains de la circonscription. C'est absolument faux. Vous ferez bonne justice de cette calomnie.

Je fais un dernier et pressant appel à votre loyalisme, afin que la journée du 26 avril marque l'écrasement définitif de la réaction aux abois.

Tous aux urnes ! Pour la France, pour la République démocratique ! Votez tous en masse pour le candidat républicain, notre excellent ami M. Georges BUREAU.

D^r JOUEN, Conseiller général du canton de Goderville.

Enfin, rue Baudin, aussitôt après la maison Deroyer, se trouve la fabrique de couleurs Bureau. C'est vers cinq heures et demie que l'alarme fut donnée. M. Maillard courut prévenir aussitôt les pompiers qui ne tardèrent pas à arriver sur les lieux.

Ceux-ci vinrent peu de temps après, et bientôt vingt lanceuses étaient dirigées vers le feu. Huit cent mètres de tuyaux encombrèrent les voies.

On dut avoir recours à une compagnie du 31^e d'infanterie pour assurer le service d'ordre. Le sinistre fut éteint à neuf heures et demie. A dix heures, les pompiers de Pantin et de Paris quittèrent les lieux du sinistre. Seuls, les pompiers du Pré-Saint-Gervais restèrent sur les lieux pour procéder aux derniers travaux.

Il n'y a eu aucun accident de personnes. Ont été complètement détruits : La fabrique de malles Chable, le chantier de bois Collin, la fabrique de matelas Lambert. Ont été détruits en partie : L'immeuble Deroyer et la fabrique de couleurs Bureau. Les immeubles portant les numéros 9 et 10 de la Grande-Rue ont été atteints, mais dans ces deux immeubles les dégâts sont moins importants.

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE CECALDI-RICHEPIN HANSON. — M. Cecaldi poursuivi devant le Tribunal Correctionnel par M. Jean Richepin, pour diffamation électorale, a fait défaut, se retranchant derrière l'immunité parlementaire, mais après plaidoirie de M. Jacques Bonzon, le Tribunal a retenu l'affaire qui reviendra le 7 mai prochain.

Protestation

M. René BERGE, conseiller général du canton de Lillebonne, m'a déclaré d'une façon catégorique que M. Guillard était battu à l'avance et que toute son estime et son amitié étaient acquises à son excellent ami, M. Georges BUREAU. Il n'a pu l'accompagner dans ses visites électorales parce qu'il est souffrant.

ÉLECTEURS, La réaction se sentant perdue use de tous les moyens. Vous déjouerez ces odieuses manœuvres en votant en masse pour M. Georges BUREAU.

Vive la République ! ERNEST CANON, Président du Comité Républicain Cantonal de Lillebonne.

Ligue Populaire des Pères et Mères de Familles nombreuses (Section du Havre)

AUX PÈRES DE FAMILLE ÉLECTEURS, La Ligue a adressé aux candidats les revendications ci-dessous, leur demandant si, dans le cas où ils seraient élus, ils feraient leurs efforts pour les faire aboutir.

1^o Le vote familial (suffrage plural) reconnu au chef de famille dans le mode à définir par la loi ; 2^o Que l'allocation ou dégrèvement d'impôts, quelle que soit la situation de fortune, à partir du 4^e enfant, soit un droit et non pas un secours, et que cette allocation ou dégrèvement soit accordé sans que les autorités locales aient autre chose à faire qu'à constater le nombre des enfants de la famille ; 3^o Que des réductions de service soient accordées aux fils de familles nombreuses, comme le prévoyait le projet primitif du gouvernement, dans une mesure compatible avec les intérêts de la défense nationale, et que ces conscripts soient incorporés, si la famille le demande, dans des garnisons voisines de leur domicile.

Voici la nomenclature des revendications de la Ligue : 1^o Le vote familial (suffrage plural) reconnu au chef de famille dans le mode à définir par la loi ; 2^o Que l'allocation ou dégrèvement d'impôts, quelle que soit la situation de fortune, à partir du 4^e enfant, soit un droit et non pas un secours, et que cette allocation ou dégrèvement soit accordé sans que les autorités locales aient autre chose à faire qu'à constater le nombre des enfants de la famille ; 3^o Que des réductions de service soient accordées aux fils de familles nombreuses, comme le prévoyait le projet primitif du gouvernement, dans une mesure compatible avec les intérêts de la défense nationale, et que ces conscripts soient incorporés, si la famille le demande, dans des garnisons voisines de leur domicile.

Ligue Commerciale et Industrielle DU NORD-OUEST Nous recevons la communication suivante : La « Ligue Commerciale et Industrielle du Nord-Ouest » a l'honneur de faire connaître aux commerçants et industriels que les candidats suivants ont adopté et signé le programme économique commun aux grands groupements commerciaux, industriels et agricoles et particulièrement élaboré par la « Confédération des groupes Commerciaux et Industriels de France » dont la « Ligue » et l'« Union des Commerçants du Havre » font seuls partie dans la région.

1^{re} Circonscription M. Jules Siegfried. 2^e Circonscription MM. Ancel et Cloarec, ce dernier avec une légère restriction sur la question des monopoles. 3^e Circonscription MM. Bureau et Guillard.

De nombreux candidats en Normandie ont également donné leur adhésion à notre important groupement. Le Secrétaire général, Le Président, R. LENORMAND, H. THIBERVILLE.

UNION SYNDICALE des Agents et Sous-Agents d'Assurances de toute nature de l'Arrondissement du Havre L'Union Syndicale des Agents et Sous-Agents d'Assurances de l'arrondissement du Havre, ayant adressé aux candidats à la Députation, une lettre leur demandant de vouloir bien déclarer par écrit qu'ils adhèrent au programme économique établi et adopté par les grands Groupements Commerciaux, Industriels et agricoles dans leur assemblée générale du 11 février 1914, a reçu de MM. Jules Siegfried, Georges Ancel, Georges Bureau et Paul Guillard une réponse écrite affirmative adhésive entièrement ce programme dont ils s'engagent à se faire les défenseurs au Parlement.

M. Paul Cloarec a répondu qu'il acceptait dans leur texte intégral les art. 1, 2, 3, 5, 6, 7 et 9 mais a fait les restrictions suivantes sur l'article 3, « qui, étant entendu que l'égalité comporte la progression de l'impôt » et sur l'article 4, « Formule trop absolue pour les monopoles car il en est qui d'ordre public. Qui pour l'opposition à la socialisation collectiviste. »

Un incident à l'ambassade d'Allemagne à Vera-Cruz. La Vera-Cruz. — Un officier américain s'est présenté avec deux cents hommes à la délégation d'Allemagne et a demandé que les armes amenées pour la protection des Allemands lui soient livrées.

Le ministre a répondu : « Vous ne les aurez que par la force ». L'officier s'est alors retiré.

DANS LES POSTES ET TÉLÉGRAPHES M. Brisson est nommé directeur des Postes à Rouen.

A PROPOS DE LA « JOCONDE » M. Drioux vient de rendre une ordonnance de non-lieu en faveur du nommé Grappe qui était poursuivi pour mystification.

GRAVE ACCIDENT DE TRAMWAY La comtesse Max de Mareuil, demeurant, 5, rue Frédéric-Baslat, a été victime d'un accident de tramway, hier après-midi, à cinq heures, rue Lafayette, en face le n° 61.

Le Conflit Mexico-Américain Pour une Médiation SANTIAGO DE CHILI. — Les journaux conseillent à la chancellerie chilienne de s'entendre avec celles du Brésil et de la République Argentine pour proposer une médiation amicale aux États-Unis et au Mexique afin de résoudre le conflit actuel et éviter ainsi une guerre.

Le Conflit Mexico-Américain

Berlin, 25 avril. Deux croiseurs et trois vapeurs allemands stationnent devant Tampico et Vera-Cruz. On croit que la ligne de chemin de fer de Mexico à Vera-Cruz restera libre.

Une dépêche d'Albuquerque annonce que les fonctionnaires du chemin de fer ont reçu un télégramme confirmant la nouvelle que le général Villa a arrêté le général Carranza et l'a fait jeter en prison.

Le premier ministre japonais déclare que le Japon n'a pas l'intention de profiter des difficultés actuelles des États-Unis pour obtenir un règlement satisfaisant du différend entre le Japon et la Californie.

Dans le message qu'il a envoyé hier au général Carranza, M. Bryan déclare que les États-Unis retireront leurs forces du Mexique quand ils auront reçu satisfaction. Il ajoute que, si le général Carranza observe une attitude hostile, il entrainera tout le Mexique dans la guerre. La cause des rebelles sera perdue, car alors le général Huerta sera nommé en permanence.

On raconte que le fils du président Huerta se trouve à la tête des mécontents quand ceux-ci abattirent la statue de Washington, à Mexico, et qu'il a attaché lui-même la corde qui servit à renverser la statue.

Chronique Havraise

L'abondance des matières nous oblige à ajourner la Chronique de notre Collaborateur ALBERT-HERRESCHMIDT.

Chronique Locale

Journée du Dimanche 26 Avril 1914. ÉLECTIONS LÉGISLATIVES. — Scrutin de 8 à 18 h. MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE. — Exposition de poissons exotiques et de tortues aquatiques vivants.

SAUVIC. — À 10 h. 1/2, place de la Gendarmerie Concert de la « Société Musicale ». FOUNTAINES-LE-MALLET. — Assemblée de la Saint-Valéry.

Ligue Protectrice des Enfants abandonnés et Orphelins du Havre. En mémoire du regretté M. E. Huet, fondateur des grands magasins de « La Boule d'Or », sa famille a versé la somme de cent francs à la Ligue protectrice.

La famille de M. Léon Bellenger, de la maison Bellenger-Rozay et Pivain, qui fut un des membres les plus libéraux du Comité, a également versé à l'œuvre la somme de cent francs.

La Ligue Protectrice a, en outre, reçu de M. F. A. J. le même don généreux de cent francs.

Nous sommes heureux d'enregistrer ces nouvelles preuves de la sympathie qu'inspire à la population havraise l'œuvre de la Ligue Protectrice des Enfants Abandonnés et Orphelins du Havre.

Conseil Municipal du Havre

Le Conseil municipal se réunira à l'Hôtel de Ville, mercredi prochain, 29 avril, à 8 heures 1/2 du soir.

Aux spécialités de Store, Tapis, Toile cirée, Linoéum, Brosserie et Éponges : à la Maison du Linoéum, 8, rue de la Bourse.

L'Assassinat du Marechal de Chevaux Guimard On se souvient que, le lendemain de l'assassinat de M. Ernest Guimard, le magistrat, un voyageur, M. Denis, de Briouay (Yonne), observé en gare de Champs, l'étrange manège d'un voyageur : quant au compartiment de 3^e classe — celui-là même où venait de se dérouler le crime — un homme était brusquement descendu sur le quai de la gare de Champs, demandant où il se trouvait, puis étant monté dans un compartiment de 2^e classe d'un wagon mixte 1^{re}-2^e classes.

Convoqué par le juge d'instruction d'Auxerre, M. Denis a renouvelé sa déclaration. Il importe maintenant d'établir si le signalement du voyageur donné par M. Denis est bien celui de Bachot.

Manifestation de Sympathie La Société amicale des « Enfants du Calvados », en célébrant le dixième anniversaire de la fondation de la Société, ont tenu particulièrement tenu à témoigner leur sympathie à M. Maurice Pellesne, président, et à M. A. Conard, vice-président, qui occupent ces fonctions depuis la fondation. Ce témoignage s'est affirmé hier soir avec un éclat véritablement exceptionnel, au cours d'une réunion qui s'est tenue à l'Hôtel Moderne, et à l'occasion de laquelle 150 personnes, parmi lesquelles bon nombre de dames et de jeunes filles, se sont groupées autour de ces aimables personnalités.

M. Général, maire, président d'honneur de la Société, empêché d'assister à cette réunion, avait chargé M. Jennequin, adjoint de la présidence.

À ses côtés se trouvaient MM. Pellesne, président ; Conard et Mallet, vice-présidents ; Louis Allix, trésorier ; Chemin, secrétaire ; Thibaut, Lechantre, Jeanne et Rivière, membres du bureau ; Mmes Pellesne et Conard, MM. Lasne, président d'honneur et Conont, président de l'Amicale Ronnaises ; Lecomte, président, et Conray, vice-président des « Enfants de l'Orne ».

Lorsque vint l'heure des toasts, M. CHEMIN, secrétaire, prit le premier la parole pour présenter les excuses de plusieurs amis et après avoir rappelé le but de la réunion donna lecture d'une lettre dans laquelle M. Général, exprime toutes sympathies aux héros de la fête.

M. JEANNE, doyen des cinq fondateurs de l'Association rappelle dans quelles conditions est né le groupement, quelle émulon elle a créé parmi les originaires des autres départements, et se plaît à rappeler les bons moments passés de compagnie en banquets et en excursions.

Il termine son allocution en levant son verre au président, à sa digne compagne et à ses enfants.

M. MALLET, président du Comité d'organisation, après avoir exprimé les regrets que cause l'absence de M. Général et salué M. Jennequin, fait un très vif éloge de M. Pellesne dont le zèle et la compétence ont maintenu la Société au niveau des plus belles.

Comme témoignage de gratitude, il lui offre, au nom des sociétaires, un insigne en argent massif et un bronze représentant un « Gantlois » vigoureusement traité, « souvenir impérissable des sympathies et de la reconnaissance de tous les sociétaires ».

Le groupe de l'harmonie « La Transatlantique » qui, sous la direction de M. Mayeux, devait au cours de cette soirée se faire applaudir à maintes reprises, exécute alors Le Joyeux Normand, un allegro composé par M. Lechantre et dédié au héros de la fête.

L'auteur qui dirige l'exécution est l'objet de flatteuses ovations.

M. Mallet présente ensuite à Mmes Pellesne et Conard, de superbes gerbes de fleurs, et convie les assistants à lever leurs verres en l'honneur des président et vice-président, de leurs dignes épouses, et à la prospérité, à la grandeur de la Société.

M. JENNEQUIN, adjoint, après avoir dit l'agrément qu'il éprouvait à remplacer M. le Maire, se plaît à rappeler que comme originaire de Pont-Lévéque il lui est particulièrement agréable de dire du bien d'un homme de son pays.

M. Mallet présente ensuite à Mmes Pellesne et Conard, de superbes gerbes de fleurs, et convie les assistants à lever leurs verres en l'honneur des président et vice-président, de leurs dignes épouses, et à la prospérité, à la grandeur de la Société.

M. JENNEQUIN, adjoint, après avoir dit l'agrément qu'il éprouvait à remplacer M. le Maire, se plaît à rappeler que comme originaire de Pont-Lévéque il lui est particulièrement agréable de dire du bien d'un homme de son pays.

Dernière Heure PARIS, TROIS HEURES MATIN DÉPÊCHES COMMERCIALES NEW-YORK, 25 AVRIL Coton : mai, baisse 6 points ; juillet, baisse 3 points ; octobre, baisse 1 point. Café : inchangé à hausse 2 points. CHICAGO, 25 AVRIL Blé sur... 93 1/8 93 3/4 Maïs sur... 87 5/8 87 1/4 Saïndoux sur... 10 07 10 05 L'AFFAIRE CALMETTE Sur mandat de M. Boucard, M. Carpin, commissaire de police du Faubourg Montmartre, s'est rendu au Crédit Lyonnais, boulevard des Capucines, où il a saisi la fiche constatant la présence de Mme Caillaux, le 46 février, jour du drame au Figaro. Cette fiche porte la mention « cinq heures ». Donc, contrairement à ce que Mme Caillaux a toujours affirmé, elle n'est pas rentrée chez elle en sortant du Crédit Lyonnais. On sait par Mme Caillaux que c'est dans le coffre-fort que se trouvaient différents pa-

ASSASSINÉE POUR UNE MONTRE NANCY. — Au cours d'une discussion au sujet d'une montre, un nommé Guerre, âgé de 23 ans, chauffeur, a tiré cinq coups de revolver sur une jeune femme, nommée Lannoy, maîtresse de son frère. Mlle Lannoy, atteinte à la poitrine par trois projectiles, a été transportée mourante à l'hôpital. Le meurtrier a été arrêté. DANS LES POSTES ET TÉLÉGRAPHES M. Brisson est nommé directeur des Postes à Rouen. A PROPOS DE LA « JOCONDE » M. Drioux vient de rendre une ordonnance de non-lieu en faveur du nommé Grappe qui était poursuivi pour mystification. GRAVE ACCIDENT DE TRAMWAY La comtesse Max de Mareuil, demeurant, 5, rue Frédéric-Baslat, a été victime d'un accident de tramway, hier après-midi, à cinq heures, rue Lafayette, en face le n° 61. Le Conflit Mexico-Américain Pour une Médiation SANTIAGO DE CHILI. — Les journaux conseillent à la chancellerie chilienne de s'entendre avec celles du Brésil et de la République Argentine pour proposer une médiation amicale aux États-Unis et au Mexique afin de résoudre le conflit actuel et éviter ainsi une guerre. L'AGITATION CONTRE LE HOME RULE LONDRES. — Des armes de contrebande et des munitions ont été débarquées en fraude par les unionistes pour les volontaires de l'Ulster à Larne. Pendant que la police était occupée à surveiller une parade militaire exécutée par les volontaires dans les quartiers de la ville haute, un autre détachement de plus d'une centaine d'hommes se rendait sur les quais dont il prenait possession. Bientôt après entra un port un vapeur portant le nom de Morunjoy, mais qu'on croit être en réalité le vapeur Panny. Le navire aborda et immédiatement, les volontaires commencent le déchargement de la cargaison. Les fûts furent placés sur des camions automobiles qui partirent aussitôt pour des destinations inconnues. Pendant ce temps, une autre partie de la cargaison était transbordée sur un autre navire amarré au Morunjoy. Le transbordement effectué, ce navire partit pour Bangor, où eut lieu un autre déchargement d'armes. Les volontaires passèrent toute la nuit à effectuer le transport des armes. Le Morunjoy complètement déchargé, leva l'ancre avant le jour et prit la mer pour une destination inconnue.

POUR VOS FIANCAILLES VOYEZ LE CHOIX DE BAGUES CHEZ GALIBERT, 16, Place de l'Hôtel-de-Ville 300 MODÈLES de 20 à 2,000 fr. Montures nouvelles, Pierres de 1^{er} choix. ON TROUVE LE PETIT HAVRE à Paris à la LIBRAIRIE INTERNATIONALE 106, rue St-Lazare, 109 (Immuable de l'HOTEL TERMINUS)

Terrassez votre Asthme

AVANT QU'
L'Asthme vous ait terrassé
Asthmatiques, et vous qui toussiez
ou toussiez; bronchiteux, et vous
tous qui crachez ou êtes sujets à des
oppressions, ne laissez pas votre mal
évoluer; ne lui laissez pas le temps
de vous terrasser et de vous jeter
dans les griffes de la phthisie.

Sirap de l'Abbaya 'Akker'

(Couvent Santa Paula)
tonique et pectoral, guérit infailliblement l'asthme, l'influenza,
la pleurésie, la bronchite, la coqueluche,
la toux la plus rebelle et toutes les affections
de la poitrine et des poumons.
Il prévient la phthisie.

En vente dans toutes les pharmacies:
flacon de 500 gr., 4 francs; de 100 gr., 7 francs.
Exiger le signature: 'A. Leborque'.

DEPOTS: Le Havre, P. du Pilon d'Or;
Fécamp, P. de la Bouteille; Bolbec, P. de la
Bouteille; Elbeuf, P. de la Bouteille;
L'Arbre aux Bois, P. de la Bouteille;
L'Arbre aux Bois, P. de la Bouteille;
L'Arbre aux Bois, P. de la Bouteille;

HOTEL DE ROUBAIX

19, Cours de la République
Grande Salle mise gratuitement à la
disposition des Sociétés
NOCES - BANQUETS - PUNCHS
Déjeuners: 1 fr. 75 - Diners: 2 fr.
On prend des Pensionnaires

QUI VEUT DES BALLONS

Spécialité de
BALLONS gaz réclame. - Organisation
de Fêtes Aérostatiques comiques,
avec concours de distance de ballons porteurs
cartes postales. - Gouvernement au gaz hygiénique.
PRIX et DEVIS sur DEMANDE
A. SERVENAY, Ballonnier-Spécialiste
76, Rue de la Vallée - GRAVILLE
- ON PORTE A DOMICILE -

CHEZ BOULARD

ses jolies PENSÉES FLEURIES
et ses GÉRANIUMS CRAMPÉL
le plus beau des rouges
(65482) 18.20.22.21.26.23.30av.3.4.6m.

MME SAUFFISSEAU

Sage-Femme de 1^{re} Classe
20, RUE DE TOUL, 20
Prend pensionnaire à toute époque de grossesse.
Se charge de l'enfant. Soigne maladie des dames.
Consulte tous les jours de 1 à 4 heures
D(73972)

MALADIES DE LA FEMME

La femme qui voudra éviter les Maux de tête, la Migraine, les Vertiges,
les Maux de reins qui accompagnent les règles, s'assurer des époques
régulières, sans avance ni retard, devra faire un usage constant et régulier
de la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

De par sa constitution, la femme est sujette à un grand nombre de maladies qui proviennent
de la mauvaise circulation du sang. Malheur à celle qui ne se sera pas soignée en temps utile,
car les pires maux l'attendent.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY est composée de plantes inoffensives sans aucun
poison, et toute femme soucieuse de sa santé doit, au moindre malaise, en faire usage. Son
rôle est de rétablir la parfaite circulation du sang et décongestionner les différents organes.
Elle fait disparaître et empêche, du même coup, les Maladies intérieures, les Métrites, Fibromes,
Tumeurs, Cancers, Mauvaises suites de Couches, Hémorragies, Pertes blanches, les Varices,
Phlébites, Hémorroïdes, sans compter les Maladies de l'Estomac, de l'Intestin et des Nerfs,
qui en sont toujours la conséquence. Au moment du Retour d'âge, la femme devra encore faire
usage de la JOUVENCE de l'Abbé SOURY pour se débarrasser des Chaleurs, Vapeurs,
Étouffements, et éviter les accidents et les infirmités qui sont la suite de la disparition d'une
formation qui a duré si longtemps.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY se trouve dans toutes les Pharmacies, 3 fr. 50 le flacon,
4 fr. 10 franco gare. Les 3 flacons 10 fr. 50 franco, contre mandat-poste adressé à la Pharmacie Mag.
DUMONTIER, à Rouen.

Notice contenant Renseignements gratuits

Table listing various locations and their corresponding agents for Jouvence de l'Abbé Soury, including Le Havre, Saint-Lô, Caudebec, etc.

MALADIES d'ESTOMAC

enfoncez-vous bien ceci dans la tête :



Malheureux qui souffrez de l'estomac, du foie, du ventre ou
des intestins, enfoncez-vous bien dans la tête que les Cachets de Cock
seuls peuvent vous guérir de suite et faire disparaître immédiatement
toutes vos souffrances et cela parce que les Cachets de Cock seuls
désinfectent l'estomac, désinfectent les intestins et font digérer.

CAPITAUX à placer

sur hypothèques depuis 4 0/0. Discretion
absolue. CÉLÉBRITÉ. - S'adresser à M. E. LON-
GUET, 19, rue Diderot, Le Havre.

VENEZ VOIR et ESSAYER

La NOUVELLE
12/14 - 4 vitesses
Le Châssis
5.850
SIZAIRE NAUDIN
toute
équipée
Torpédo à pièces
tous accessoires
7.800 FR.
SIGMA 8 chevaux
3 places 4.250
GARAGE DENTS 4, rue du Havre, 4
SAINT-ADRESSE
Grandes Facilités de Paiements

DENTIERS

BIEN FAITS par M.
MOTET, DENTISTE
52, rue de la Bourse, 17, rue Marie-Thérèse
Refait les DENTIERS CASSÉS ou mal faits ailleurs
Réparations en 3 heures et Dentières haut et
bas livrés en 5 heures
Dents à 1 fr. 50 - Dents de 12 à 16 fr. - Dentières dep.
35 fr. Dentières haut et bas de 140 à 180 fr., de 200 à 1000 fr.
Fournisseur de l'UNION ÉCONOMIQUE

FABRIQUE DE BOUCHONS

Liège Stérilisés
V. TOUYA & A. BIARD
26, Rue Fontenelle (Téléphone 10-19)
TIRE-BOUCHONS AMÉRICAIN
Machine à Rincer les Bouteilles (800a)

MARIAGES

Adressez-vous à la Montre Suisse,
52, 54, rue d'Étretat, Le Havre.
MON A. LANDRY
Le plus GRAND CHOIX en
HORLOGERIE
BIJOUTERIE
ORFÈVREURIE
Les PRIX les plus AVANTAGEUX
A l'occasion des Mariages, la
Maison offrira un Écrin complet de
Cuir ébène à Café métal argenté

A L'ABELLE

9, rue Diderot, 9 (en face la Banque)
OUVRAGES de DAMES
GRAND ASSORTIMENT de FOURNITURES
pour tous travaux à la main
BRODERIES POUR TROUSSEAUX
BLANCHISSAGE à neuf et Réapplication de
dentelles anciennes et modernes
Réparation et Foulage de Stores et Rideaux en tous genres

RELIGIEUX

Donne secret p. guérir: enfants irritant
au lit, maladies de peau, de couer, phlé-
bites, varicelles, hémorroïdes. Extra: Sour Eusèbe à Nantes

CAVES GÉNÉRALES

Leurs Vins - Leurs Cidres

Biens à Louer

A LOUER

Pavillon, jardin, rue sur la
mer. Libre. 1.400 fr.
Pavillon, cour, rue sur la
mer (Saint-Jean). 1.400 fr.
1^{er} Étage, 6 p., vue sur la
mer (Saint-Jean). 1.200 fr.
2^e Étage, 6 p., vue sur la
mer (Saint-Jean). 1.300 fr.
Rz-de-Chaussée, 6 p. (St-
Jean). 1.000 fr.
Pavillon, jardin, vue sur la
mer (Saint-Michel). 2.000 fr.
S'adresser: au Havre, 4, rue
du Bastion (1^{er} étage).
49.26 (6595)

A LOUER

VASTES MAGASINS
avec écurie, remise, logement
de domestique, occupés préce-
demment à usage de fabrication
d'huiles et autres gros pour ma-
chines, situés rue de Biche, 24,
et rue Gollard, 40 et 41.
A louer en totalité ou par por-
tions.
S'adresser: rue de Normandie,
n° 77.
26.3.10.17 (7051)

A LOUER DE SUITE

PAVILLON
genre maison
normande, rue
Narcisse-Dorovivis, 16, Sanvic.
8 pièces et dépendances, beau
jardin, kiosque sur la mer.
DJ (8357)

GRANDE PROPRIÉTÉ

43 pièces et dépendances, écurie,
remise, logement de domestique,
terme, puits, jardin d'agrément et
fruitier, route de Montivilleux,
L'Arbre, 34. S'adresser à M.
L'ARBE, 34, rue Bazan. DJ (7217)

A LOUER

A Gravelle, rue de l'Industrie,
à proximité de l'Octroi de Rouen,
de la rue de Normandie et du
boulevard de Gravelle, très gra-
ndes surfaces pouvant convenir à
diverses industries.
S'adresser: rue de Normandie,
n° 77.
26.3.10.17 (7025)

A LOUER

Pavillon
19, rue d'Étretat,
1^{er} ÉTAGE, composé de
7 pièces et cabinet de toilette.
Eau, gaz, électricité. - Loyer:
4.000 francs.
S'adresser, pour visiter, de 1 h.
à 3 h. après-midi, tous les jours
sauf le dimanche. (70072)

A LOUER

Pavillon
au Saint-Michel 1914,
au Havre, rue de la Croix-Blanche,
avec jardin et belle cour
plantée. Loyer 1.600 fr. - S'ad-
dresser à Mme MAUBERT, rue
Léon-Hallaire, et à M. VIOLETTE,
121, boulevard de Strasbourg
D(15) - 1141 (6103)

A LOUER

Pied-à-terre
avec cabinet jar-
din ensemencé. Terrain du
tramway d'ignavou.
S'adresser, 9, rue du Garroussel,
à Sainte-Adresse, Ignavou. (70532)

Biens à Vendre

Etude de M. Paul HARTMANN,
notaire au Havre, place Cor-
neille, n° 5 (successeur de M.
BACH).
ADJUDICATION
même sur
une enchère, le Mercredi 6 Mai
1914, à 2 heures, d'un MA-
VILLON, sis au Havre, rue
Joinville, n° 7, élevé sur sous-
sol divisé en deux caves, un
caveau, une cave à charbon,
compart: rz-de-chaussée di-
visé en vestibule, salon, salle à
manger, bureau, cuisine; 1^{er} é-
tage divisé en 4 chambres et cabi-
net de toilette; 2^e étage divisé
en salle de bains, 3 chambres de
bonne et une autre petite pièce.
Jardin devant la maison. Buanderie
devant dans une cour
donnant sur l'impasse Saint-Eloi.
Revenu: 1.600 francs (baill
expirant à Saint-Michel 1915).
Mise à prix: 25.500 fr.
Faculté de traiter de gré à gré
avant l'adjudication.
S'adresser, pour visiter, sur les
lieux, le mardi de 2 heures à 3
heures, avec permis délivré par
le notaire, et pour tous rensei-
gnements à M. HARTMANN, nota-
ire, 5, place Cornéille, Le Havre.
19.23.26.30 3 10 ml (6978)

A LOUER

MAISON
à Montivilleux, ancien chemin de
Fontenay.
S'adresser à MM. GAUTIER,
HAUCHECORNE et L. DION
Géomètres-Experts à Montivilleux.
26.30 (6973)

A LOUER

à Manéglise, à
2 kilom. 1/2 de la
gare d'Écouville. Un MA-
VILLON, très confortable,
composé de 8 pièces et vestio-
grier. Jardin anglais et cour
plantée d'arbres.
S'adresser, pour visiter chez
M. LENOIR, à Manéglise, et
pour traiter, 89, rue de Nor-
mandie, au Havre.
26.30a. 3m. (6987)

A LOUER

Pavillon avec Jardin
28, rue de la Brasserie, composé
de 40 pièces. Kiosque sur la rue.
Eau et gaz.
S'adresser à M. Maurice BA-
TAILLE, 260, rue de Normandie.
(6993)

A LOUER

Etude de M. HUE
Rue Madame-Lafayette, 13, Havre
Pour Café-Débit
Quai d'Orléans, anc. rue du Chillon
BOULIQUE
Pour visiter, à l'étude. (7012)

A LOUER

dans Pavillon:
Appartement
composé de: cuisine, salle à man-
ger et chambre. Convientrait à
deux personnes seules. - Eau,
gaz, cave, grenier, tout à l'égout,
jardin à volonté.
Prendre l'adresse au bureau
du journal. (70032)

A LOUER

12.19.26a 50m (6999)
12.19.26a 50m (6999)
12.19.26a 50m (6999)

ADJUDICATION

Etude de M. HASSELMANN,
notaire au Havre, 5, rue de la
Paix (successeur de M. AUGER).
ADJUDICATION
en cette
étude, sur
une seule enchère, le Jeudi 24
Mai 1914, à 2 h. 1/2 du soir,
d'Une Maison, située à
Gravelle-Sainte-Honorine, rue Pas-
teur, n° 10, élevée partie sur ca-
ves et partie sur terre-plein d'un
rez-de-chaussée et d'un premier
étage.
Petit jardin dans lequel une
buanderie.
Le tout d'une contenance de
150 m. 80 décimètres carrés.
Revenu annuel: 320 francs.
Mise à prix: 5.000 fr.
Pour tous renseignements, s'ad-
dresser à M. HASSELMANN, no-
taire, 5, rue de la Paix, Le Havre,
dépositaire du cahier des charges et
dépositaire des titres de prop-
riété.

ADJUDICATION

Etude de M. HASSELMANN,
notaire au Havre, 5, rue de la
Paix (successeur de M. AUGER).
ADJUDICATION
en cette
étude, sur
une seule enchère, le Jeudi 24
Mai 1914, à 2 h. 1/2 du soir:
d'Une Maison, à Gravelle-Sainte-
Honorine, quartier des Ancêtres,
rue Pierre-Dumoulin, n° 14, com-
prenant: rez-de-chaussée, com-
posé de deux pièces, premier
étage, comprenant une chambre
et grenier. Cellier. Jardin devant
la maison. Le tout contenant 414
mètres carrés. - Revenu: 180 fr.
Mise à prix: 4.500 fr.
Pour tous renseignements, s'ad-
dresser à M. HASSELMANN, nota-
ire, rédacteur du cahier des
charges et dépositaire des titres
de propriété. (7014)

ADJUDICATION

Etude de M. HASSELMANN,
notaire au Havre, 5, rue de la
Paix (successeur de M. AUGER).
ADJUDICATION
en cette
étude, sur
une seule enchère, le Samedi 2 Mai
1914, à 2 heures, d'Un Pavillon,
situé à Sanvic, rue de Toul, n° 50,
comprenant rez-de-chaussée, é-
tage, mansardes, grenier, 20 m.
80 c. de façade sur la rue; con-
tenance 652 mètres carrés envi-
ron; élevé d'une maison à rez-
de-chaussée (8 pièces) et autres
dépendances. Libre de location.
Revenu actuel, 2.400 francs.
L'ameublé sans libre de location
le 29 septembre 1914.
Mise à prix: 30.000 fr.
Pour tous renseignements,
s'adresser à M. HASSELMANN,
notaire, rédacteur du cahier des
charges et dépositaire des titres
de propriété. (7032)

ADJUDICATION

Etude de M. HASSELMANN,
notaire au Havre, 5, rue de la
Paix (successeur de M. AUGER).
ADJUDICATION
en cette
étude, sur
une seule enchère, le Jeudi 7
Mai 1914, à deux heures et
demi de l'après-midi,
d'Une Grande Propriété,
située au Havre, rue Berthelot,
n° 13 et 61 ancienne rue Ferdi-
nand) comprenant: Maison éle-
vée sur rez-de-chaussée de deux
étages, cour, écuries, remises,
vestibule, réservoir du cabinet des
toilettes. Libre de location.
Revenu annuel, 2.400 francs.
L'ameublé sans libre de location
le 29 septembre 1914.
Mise à prix: 30.000 fr.
Pour tous renseignements,
s'adresser à M. HASSELMANN,
notaire, rédacteur du cahier des
charges et dépositaire des titres
de propriété. (7032)

ADJUDICATION

Etude de M. HASSELMANN,
notaire au Havre, 5, rue de la
Paix (successeur de M. AUGER).
ADJUDICATION
en cette
étude, sur
une seule enchère, le Jeudi 24
Mai 1914, à 2 heures, d'Une
Maison, située à Gravelle-Sainte-
Honorine, rue Pasteur, n° 10,
élevée partie sur caves et partie
sur terre-plein d'un rez-de-chaus-
sée et d'un premier étage.
Petit jardin dans lequel une
buanderie.
Le tout d'une contenance de
150 m. 80 décimètres carrés.
Revenu annuel: 320 francs.
Mise à prix: 5.000 fr.
Pour tous renseignements, s'ad-
dresser à M. HASSELMANN, no-
taire, 5, rue de la Paix, Le Havre,
dépositaire du cahier des charges et
dépositaire des titres de prop-
riété. (7014)

ADJUDICATION

Etude de M. HASSELMANN,
notaire au Havre, 5, rue de la
Paix (successeur de M. AUGER).
ADJUDICATION
en cette
étude, sur
une seule enchère, le Samedi 2
Mai 1914, à deux heures et
demi de l'après-midi,
d'Une Grande Propriété,
située au Havre, rue Berthelot,
n° 13 et 61 ancienne rue Ferdi-
nand) comprenant: Maison éle-
vée sur rez-de-chaussée de deux
étages, cour, écuries, remises,
vestibule, réservoir du cabinet des
toilettes. Libre de location.
Revenu annuel, 2.400 francs.
L'ameublé sans libre de location
le 29 septembre 1914.
Mise à prix: 30.000 fr.
Pour tous renseignements,
s'adresser à M. HASSELMANN,
notaire, rédacteur du cahier des
charges et dépositaire des titres
de propriété. (7032)

ADJUDICATION

Etude de M. HASSELMANN,
notaire au Havre, 5, rue de la
Paix (successeur de M. AUGER).
ADJUDICATION
en cette
étude, sur
une seule enchère, le Jeudi 24
Mai 1914, à 2 h. 1/2 du soir,
d'Une Maison, à Gravelle-Sainte-
Honorine, quartier des Ancêtres,
rue Pierre-Dumoulin, n° 14, com-
prenant: rez-de-chaussée, com-
posé de deux pièces, premier
étage, comprenant une chambre
et grenier. Cellier. Jardin devant
la maison. Le tout contenant 414
mètres carrés. - Revenu: 180 fr.
Mise à prix: 4.500 fr.
Pour tous renseignements, s'ad-
dresser à M. HASSELMANN, nota-
ire, rédacteur du cahier des
charges et dépositaire des titres
de propriété. (7014)

ADJUDICATION

Etude de M. HASSELMANN,
notaire au Havre, 5, rue de la
Paix (successeur de M. AUGER).
ADJUDICATION
en cette
étude, sur
une seule enchère, le Samedi 2
Mai 1914, à deux heures et
demi de l'après-midi,
d'Une Grande Propriété,
située au Havre, rue Berthelot,
n° 13 et 61 ancienne rue Ferdi-
nand) comprenant: Maison éle-
vée sur rez-de-chaussée de deux
étages, cour, écuries, remises,
vestibule, réservoir du cabinet des
toilettes. Libre de location.
Revenu annuel, 2.400 francs.
L'ameublé sans libre de location
le 29 septembre 1914.
Mise à prix: 30.000 fr.
Pour tous renseignements,
s'adresser à M. HASSELMANN,
notaire, rédacteur du cahier des
charges et dépositaire des titres
de propriété. (7032)

ADJUDICATION

Etude de M. HASSELMANN,
notaire au Havre, 5, rue de la
Paix (successeur de M. AUGER).
ADJUDICATION
en cette
étude, sur
une seule enchère, le Samedi 2
Mai 1914, à deux heures et
demi de l'après-midi,
d'Une Grande Propriété,
située au Havre, rue Berthelot,
n° 13 et 61 ancienne rue Ferdi-
nand) comprenant: Maison éle-
vée sur rez-de-chaussée de deux
étages, cour, écuries, remises,
vestibule, réservoir du cabinet des
toilettes. Libre de location.
Revenu annuel, 2.400 francs.
L'ameublé sans libre de location
le 29 septembre 1914.
Mise à prix: 30.000 fr.
Pour tous renseignements,
s'adresser à M. HASSELMANN,
notaire, rédacteur du cahier des
charges et dépositaire des titres
de propriété. (7032)

ADJUDICATION

Etude de M. HASSELMANN,
notaire au Havre, 5, rue de la
Paix (successeur de M. AUGER).
ADJUDICATION
en cette
étude, sur
une seule enchère, le Samedi 2
Mai 1914, à deux heures et
demi de l'après-midi,
d'Une Grande Propriété,
située au Havre, rue Berthelot,
n° 13 et 61 ancienne rue Ferdi-
nand) comprenant: Maison éle-
vée sur rez-de-chaussée de deux
étages, cour, écuries, remises,
vestibule, réservoir du cabinet des
toilettes. Libre de location.
Revenu annuel, 2.400 francs.
L'ameublé sans libre de location
le 29 septembre 1914.
Mise à prix: 30.000 fr.
Pour tous renseignements,
s'adresser à M. HASSELMANN,
notaire, rédacteur du cahier des
charges et dépositaire des titres
de propriété. (7032)

ADJUDICATION

Etude de M. HASSELMANN,
notaire au Havre, 5, rue de la
Paix (successeur de M. AUGER).
ADJUDICATION
en cette
étude, sur
une seule enchère, le Samedi 2
Mai 1914, à deux heures et
demi de l'après-midi,
d'Une Grande Propriété,
située au Havre, rue Berthelot,
n° 13 et 61 ancienne rue Ferdi-
nand) comprenant: Maison éle-
vée sur rez-de-chaussée de deux
étages, cour, écuries, remises,
vestibule, réservoir du cabinet des
toilettes. Libre de location.
Revenu annuel, 2.400 francs.
L'ameublé sans libre de location
le 29 septembre 1914.
Mise à prix: 30.000 fr.
Pour tous renseignements,
s'adresser à M. HASSELMANN,
notaire, rédacteur du cahier des
charges et dépositaire des titres
de propriété. (7032)

ADJUDICATION

Etude de M. HASSELMANN,
notaire au Havre, 5, rue de la
Paix (successeur de M. AUGER).
ADJUDICATION
en cette
étude, sur
une seule enchère, le Samedi 2
Mai 1914, à deux heures et
demi de l'après-midi,
d'Une Grande Propriété,
située au Havre, rue Berthelot,
n° 13 et 61 ancienne rue Ferdi-
nand) comprenant: Maison éle-
vée sur rez-de-chaussée de deux
étages, cour, écuries, remises,
vestibule, réservoir du cabinet des
toilettes. Libre de location.
Revenu annuel, 2.400 francs.
L'ameublé sans libre de location
le 29 septembre 1914.
Mise à prix: 30.000 fr.
Pour tous renseignements,
s'adresser à M. HASSELMANN,
notaire, rédacteur du cahier des
charges et dépositaire des titres
de propriété. (7032)

ADJUDICATION

Etude de M. GOSSELIN, notaire
au Havre, rue Jules-Lecense,
n° 21.
ADJUDICATION
en cette
étude, sur
une seule enchère, le Jeudi 24
Mai 1914, à 2 heures, d'Une
Maison, située à Gravelle-Sainte-
Honorine, rue Pasteur, n° 10,
élevée partie sur caves et partie
sur terre-plein d'un rez-de-chaus-
sée et d'un premier étage.
Petit jardin dans lequel une
buanderie.
Le tout d'une contenance de
150 m. 80 décimètres carrés.
Revenu annuel: 320 francs.
Mise à prix: 5.000 fr.
Pour tous renseignements, s'ad-
dresser à M. GOSSELIN, nota-
ire, 21, rue Jules-Lecense, Le
Havre.
19.26.3.10 (6480)

ADJUDICATION

Etude de M. GOSSELIN, notaire
au Havre, rue Jules-Lecense,
n° 21.
ADJUDICATION
en cette
étude, sur
une seule enchère, le Samedi 2
Mai 1914, à deux heures et
demi de l'après-midi,
d'Une Grande Propriété,
située au Havre, rue Berthelot,
n° 13 et 61 ancienne rue Ferdi-
nand) comprenant: Maison éle-
vée sur rez-de-chaussée de deux
étages, cour, écuries, remises,
vestibule, réservoir du cabinet des
toilettes. Libre de location.
Revenu annuel, 2.400 francs.
L'ameublé sans libre de location
le 29 septembre 1914.
Mise à prix: 30.000 fr.
Pour tous renseignements,
s'adresser à M. GOSSELIN, nota-
ire, 21, rue Jules-Lecense, Le
Havre.
19.26.3.10 (6480)

ADJUDICATION

Etude de M. GOSSELIN, notaire
au Havre, rue Jules-Lecense,
n° 21.
ADJUDICATION
en cette
étude, sur
une seule enchère, le Samedi 2
Mai 1914, à deux heures et
demi de l'après-midi,
d'Une Grande Propriété,
située au Havre, rue Berthelot,
n° 13 et 61 ancienne rue Ferdi-
nand) comprenant: Maison éle-
vée sur rez-de-chaussée de deux
étages, cour, écuries, remises,
vestibule, réservoir du cabinet des
toilettes. Libre de location.
Revenu annuel, 2.400 francs.
L'ameublé sans libre de location
le 29 septembre 1914.
Mise à prix: 30.000 fr.
Pour tous renseignements,
s'adresser à M. GOSSELIN, nota-
ire, 21, rue Jules-Lecense, Le
Havre.
19.26.3.10 (6480)

ADJUDICATION

Etude de M. GOSSELIN, notaire
au Havre, rue Jules-Lecense,
n° 21.
ADJUDICATION
en cette
étude, sur
une seule enchère, le Samedi 2
Mai 1914, à deux heures et
demi de l'après-midi,
d'Une Grande Propriété,
située au Havre, rue Berthelot,
n° 13 et 61 ancienne rue Ferdi-
nand) comprenant: Maison éle-
vée sur rez-de-chaussée de deux
étages, cour, écuries, remises,
vestibule, réservoir du cabinet des
toilettes. Libre de location.
Revenu annuel, 2.400 francs.
L'ameublé sans libre de location
le 29 septembre 1914.
Mise à prix: 30.000 fr.
Pour tous renseignements,
s'adresser à M. GOSSELIN, nota-
ire, 21, rue Jules-Lecense, Le
Havre.
19.26.3.10 (6480)

ADJUDICATION

Etude de M. GOSSELIN, notaire
au Havre, rue Jules-Lecense,
n° 21.
ADJUDICATION
en cette
étude, sur
une seule enchère, le Samedi 2
Mai 1914, à deux heures et
demi de l'après-midi,
d'Une Grande Propriété,
située au Havre, rue Berthelot,
n° 13 et 61 ancienne rue Ferdi-
nand) comprenant: Maison éle-
vée sur rez-de-chaussée de deux
étages, cour, écuries, remises,
vestibule, réservoir du cabinet des
toilettes. Libre de location.
Revenu annuel, 2.400 francs.
L'ameublé sans libre de location
le 29 septembre 1914.
Mise à prix: 30.000 fr.
Pour tous renseignements,
s'adresser à M. GOSSELIN, nota-
ire, 21, rue Jules-Lecense, Le
Havre.
19.26.3.10 (6480)

ADJUDICATION

Etude de M. GOSSELIN, notaire
au Havre, rue Jules-Lecense,
n° 21.
ADJUDICATION
en cette
étude, sur
une seule enchère, le Samedi 2
Mai 1914, à deux heures et
demi de l'après-midi,
d'Une Grande Propriété,
située au Havre, rue Berthelot,
n° 13 et 61 ancienne rue Ferdi-
nand) comprenant: Maison éle-
vée sur rez-de-chaussée de deux
étages, cour, écuries, remises,
vestibule, réservoir du cabinet des
toilettes. Libre de location.
Revenu annuel, 2.400 francs.
L'ameublé sans libre de location
le 29 septembre 1914.
Mise à prix: 30.000 fr.
Pour tous renseignements,
s'adresser à M. GOSSELIN, nota-
ire, 21, rue Jules-Lecense, Le
Havre.
19.26.3.10 (6480)

ADJUDICATION

Etude de M. LE ROUX, notaire
au Havre, place de l'Hôtel-de-
Ville, n° 29 (succ

LE HAVRE - 54-56-58-60, rue Bazan - LE HAVRE

AUX QUATRE NATIONS

Aujourd'hui Dimanche 26 Avril et Demain Lundi

MISE EN VENTE SPÉCIALE DES NOUVEAUTÉS EN COSTUMES COMPLETS POUR HOMMES ET CADETS

PREMIÈRE COMMUNION
COSTUMES forme nouvelle, drap fantaisie noir, col, plastron en piqué blanc. La culotte courte ou longue. 25

Costumes complets en drap fantaisie, haute nouveauté, version citadine, revers allongés, pantalons et gilet modes. Laissés à 29, 25 et 19 fr. Les Mêmes pour Cadets de 12 à 18 ans

COSTUMES COMPLETS Pour Communion en corksrew, forme veston smoking bordé ou piqué. Laissés à 39, 29, 22, 19, 15 et 12 fr

Costumes marin, serge bleue, pure laine, double col, toile bleue, formes très nouvelles. Laissés à 15, 12 - et 8 90

Costumes quartier-maître bleu, double col, toile, façon mode. Laissés à 20, 15 - et 10 --

Un Lot énorme de Costumes d'Enfants blouse, ceinture et nuances. 8 90, 7 90, 6 90 et 4 90

Une Affaire de Complots pour hommes et jeunes gens en drap chevrotte noir, bleue et couleurs. Laissés à 14 95

Un Lot de Vestons dépareillés, pour hommes en drap bleu et couleurs. Donnés à 7 95, 6 95 et 5 95

Pardessus demi-saison, drap fantaisie mode, rayure et carreaux, nouv. dessins, col pareil, doublures satin de Chine. Lsis. à 39, 29 et 25 -

2,000 Vestons dépareillés, en drap fantaisie, provenant de fin de coupe, article introductible en saison. Laissés à 9 95

Pendant la durée de cette Vente une Jolie Cravate sera offerte avec chaque Costume complet.

VÊTEMENTS COMPLETS forme veston, mode, en façonné bleu et noir, rayure et serge pure laine. Le Complet... 27 fr.

VÊTEMENTS COMPLETS veston droit ou croisé, en drap fantaisie, haute nouveauté, indéclinable, dessins assortis, pour hommes et cadets. Le Complet... 17 fr.

Complots cyclistes pour Hommes et Cadets, fantaisie anglaise, blouse avec 2 puits devant et derrière, culotte Saumar. Laissés à 29, 25 et 19 --

Pantalons haute nouveauté pour hommes et cadets en drap fantaisie, belle qualité, dessins et nuances variés. Laissés à 12, 10, 8, 6 et 3 95

VÊTEMENTS COMPLETS pour Hommes et Jeunes Gens, forme veston droit ou croisé, drap fantaisie très belle qualité, façon grand tailleur. Le Complet... 37 fr.

VÊTEMENTS COMPLETS veston droit et croisé, en drap façonné bleu et noir et en fantaisie, française et anglaise, article fabriqué dans nos ateliers, comme de la mesure, doublage soigné. Laissé à... 47 fr.

Vêtements complets de cérémonie, forme redingote ou jaquette droite en corksrew noir pure laine. Laissés à 65 - 55 - et 45 --

Chemises blanches et couleur, en zéphir et cretonne, belle qualité, dessins nouveaux. Pour hommes, à 3 90, 2 95 et 1 95

Un Lot énorme de Chapeaux feutre noir et couleurs, souple et dur, qualité extra. à 4 95, 3 90 et 2 90

Gilets dépareillés pour hommes en bleu, noir et couleurs variées, pouvant assortir n'importe quel vêtement. Laissés à 3 95 et 2 95

Brodequins très montants avec clous, sans couture derrière. Du 38 au 43 6 95

Souliers élégants pour dames, du 34 au 41. 2 95

Brodequins anglais, lizes méris, claqué solide. Du 38 au 45... 4 95 Du 34 au 37... 4 50

Brodequins montants en chagrin, façon vernie. Du 35 au 41... 3 95 Du 29 au 35... 3 50 Du 22 au 28... 2 95

Napolitains tout cuir, avec ou sans clous. Laissés à 4 95

Gymnastique blanc, toile à voile extra. Du 34 au 37... 3 50 Du 38 au 45... 3 95

Aujourd'hui Dimanche, les Magasins restent ouverts jusqu'à Midi

La Maison reçoit en Paiement les Bons de l'UNION ECONOMIQUE

VOUS POUVEZ GAGNER 500.000 Francs SANS RISQUER RIEN avec le CONCOURS du CHOCOLAT IBLED à MONDICOURT (Pas-de-Calais)

QUALITÉS : Amabilité, Affection, Beauté, Bonté, Calme, Courage, Franchise, Gaïeté, Modestie, Ordre, Obéissance, Politesse, Patience, Persévérance, Simplicité, Sagesse.

1^{re} QUESTION : Quelles sont les cinq Qualités que vous préférez chez une jeune fille, parmi celles notées ci-dessus : (A inscrire dans n'importe quel ordre et dans la colonne ci-contre)

2^e QUESTION : Quelle est la Qualité que vous préférez parmi ces cinq ? (Répéter la qualité déjà indiquée à la 1^{re} question)

3^e QUESTION : Combien de suffrages obtient-elle, à votre avis, la Qualité classée première ?

Condition pour concourir : Joindre sa réponse à Bons (à découper dans les enveloppes du Chocolat) Si votre épicer ne tient pas le Chocolat, écrivez au Chocolat IBLED à Mondicourt

Les réponses sont reçues jusqu'au 1^{er} JUILLET 1914
COLLER ICI LES 4 BONS
Bulletin à adresser au CHOCOLAT IBLED, à Mondicourt (P.-de-C.) en notant sur les enveloppes Concours des Qualités
AVIS. — On peut mettre plusieurs réponses sous la même enveloppe si elles sont accompagnées des bons

1^{er} Prix : UNE VILLA. Nombreuses Valeurs à Lots pouvant gagner 500,000, 100,000 fr., etc. 25,000 Prix. Services Orfèvrerie, Cartels de luxe, Services porcelaines, Montres, etc.
RÉCLAMER AUX ÉPICIER LA LISTE COMPLÈTE DES PRIX

Coutellerie et Orfèvrerie, Maison GEMINEL, H. FRAIROT Succ^r LE HAVRE - 58, Rue de Paris - LE HAVRE

A l'occasion des PREMIÈRES COMMUNIONS Grand Choix de COUVERTS de TABLE argentés extra
Couteillers à café, Louches, Coutellerie de table et dessert, Services à découper, Services salade manchettes ébène, corne, ivoire, nacre et argent.
72 Modèles à choisir
Moulin à poivre, Moutardiers, Salières
REPASSAGE ET RÉPARATIONS - REMISE A NEUF (7000)

LESSIVEZ SANS FAIRE BOUILLIR LE LINGE avec les MERVEILLEUSES LAVEUSES "VÉLO" & TORDEUSES

Elle permet de lessiver en cinq minutes votre linge le plus sale. Elle lave les grosses couvertures en laine aussi bien qu'une blouse en dentelle.
La marche de l'appareil est tellement légère qu'une femme faible, un enfant peut faire la lessive.
Elle lave propre, blanc comme neige, sans usure, sans déchirure, sans taches de rouille.
Elle est garantie deux ans par écrit. Les réparations, si fréquentes et si chères des autres systèmes, sont totalement supprimées.
Nous la vendons au comptant et également avec facilités de paiement
DEMANDEZ NOS PROSPECTUS ENVOI GRATUIT
Sur Demande nous envoyons nos Laveuses et Tordeuses "VÉLO" Gratis à domicile à l'essai.
les JEUDIS, de 3 à 5 heures, dans nos locaux : 93, Rue Thiers, Le Havre - ENTREE LIBRE
NOMBREUSES RÉFÉRENCES DANS LA VILLE DU HAVRE ET LA RÉGION
CONCOURS AGRICOLES 1913 :
ARRAS : Diplôme d'Honneur - CARVIN : Premier Prix - BOULOGNE-SUR-MER : Premier Prix. BLENDÈQUES (Saint-Omer) : Premier Prix. - MOY-DE-L'AISSNE (Saint-Quentin) : Premier Prix.

DEMANDEZ un FLOCODONT contre les MAUX DE DENTS 1 fr. 50 l'étui ; TOUTES PHARMACIES
N'acceptez d'autre produit sous aucun prétexte

SEVESSAND FRÈRES 25, Rue du Général-Faidherbe, 25
FABRIQUE DE BOITES POSTALES pour Echantillons de liquides et corps gras, Boîtes rondes fer-blanc et Boîtes en bois pour Echantillons café, poudres, grassees et divers BOITES à CEUFS extra trait pour expédition en postaux

AU BAZAR CYCLISTE 79, Rue Thiers, 79
FORMIDABLE LOT D'ENVELOPPES et CHAMBRES à AIR
ENVELOPPES extra renforcées... 5 fr. 75
CHAMBRES à AIR, depuis... 3 fr. 50
Toutes les RÉPARATIONS sont FAITES aux PRIX les PLUS BAS et GARANTIES

BOUCHERIE LAVENU HALLES-CENTRALES (Pavillon 1^{er}, 3^e et 4^e)
GRAND CHOIX DE VIANDE de toute PREMIÈRE QUALITÉ
TÉLÉPHONE 10.88

M^{me} LAUNAY-VATINEL SAGE-FEMME
VACCINATIONS
9, rue Boussard, 9 (Quatre-Chemins) D-30jn (6010)
Le plus simple et le moins cher est souvent le meilleur
Irrégularités
Suppression des Époques
Retard Retour infatigable
Par l'EXERCISEUR DES DAMES - Prix : 2 fr.
M^{lle} GUILLOUET, 191, r. Normandie (M. de Pelab, Havre D-1137)

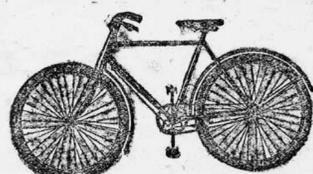
Le 1^{er} Juin 1914, le Louvre Dentaire sera transféré : 31, rue de Metz-Méville 1363
HAVRE Imprimerie du journal Le Havre 35, rue Fontenelle.
Administrateur-Délégué-Gérant : O. RANDOLET.

Imprimé sur machines "GALVA" de la Société GÉNÉRIE (4, 6 et 8 pages)
Ma par Nous, Maire de la Ville du Havre, pour la légalisation de la signature O. RANDOLET, apposée ci-contre (6084)

AUX MÉRINOS

AMEUBLEMENTS COMPLETS
Le plus Grand Choix
Les Meilleures Qualités
Le plus Bas Prix
Une Visite à nos Magasins ne vous engagera à Rien et vous fera réaliser une économie sur les Achats que vous pourriez projeter.
FOURNISSEURS de L'UNION ÉCONOMIQUE

A TITRE DE RÉCLAME
Pendant les Agrandissements - Jusqu'au 1^{er} Mai prochain -
LES CYCLES COVENTRY-RABCO seront laissés à 165 FR Valeur Réelle 240 fr.
Fournisseur de "L'UNION ÉCONOMIQUE"
M^{on} TISSANDIER, 3, boulevard de Strasbourg - HAVRE



CURES DÉPURATIVES

Guérison de tous les Vices du Sang et de toutes les Maladies de la Peau

Le traitement rationnel des maladies de peau comprend à la fois une médication interne et une médication externe, qui demandent à être suivies simultanément, si on veut obtenir une guérison prompte et complète.

MÉDICATION INTERNE
DÉPURATIF NORMAL
Régénérateur Végétal du Sang
Sa puissance curative résulte, d'une part, de son action purgative sur l'estomac et l'intestin, dont il chasse toutes les matières qui pourraient irriter le sang et produire de nombreux troubles digestifs ; d'autre part, de sa parfaite assimilation au liquide de l'économie dont il détruit ou élimine les éléments anormaux, virulents, qui sont la cause de nos maladies de peau, en y laissant les principes nutritifs indispensables au développement des systèmes osseux et névro-musculaires.
Ce Dépuratif, à base de produits végétaux, constitue à la fois un véritable régénérateur du sang et un puissant tonique. Grâce à ses propriétés puissantes, il purifie le sang, le débarrasse des vices ou impuretés en éliminant par les voies urinaires et intestinales les principes morbides qui causent la maladie.
Sans jamais fatiguer l'estomac, dont il favorise au contraire les fonctions digestives, ce Dépuratif, fait disparaître rapidement les maladies de la peau, telles que Eczéma (sec ou humide), Herpès, Acné, Pityriasis (darts, taches farineuses), Dartres de toutes sortes, Rougeurs et Boutons de toute nature.
Mode d'emploi : Une cuillerée à soupe aux repas de midi et du soir, ou le matin au lever et le soir au coucher.
Prix du demi-litre : 3 Fr.

MÉDICATION EXTERNE
POMMADE ANTIHERPÉTIQUE
Sans rivale pour l'Hygiène de la Peau
Cette Pommade, grâce à sa composition basée sur les derniers progrès de la science, constitue le médicament externe le plus efficace contre les maladies de la peau en général et contre l'eczéma en particulier.
Employée en applications sur la peau, elle calme immédiatement les démangeaisons, enlève l'inflammation des tissus et dessèche en guérissant les plaies, dartres, eczémas, démangeaisons, boutons, lupus, rougeurs, etc.
Mode d'emploi : En applications le soir sur la partie atteinte.
Prix du Pot : 1 Fr.

DEPOT GÉNÉRAL :
Grande Pharmacie des Halles Centrales
56, rue Voltaire, 56, Le Havre

GRAND BAZAR

Demain LUNDI, 27 Avril
ARTICLES DE JARDIN ET DE PLAGE

- Fauteuils osier blanc, 1 50
- Fauteuils hollandais, forme chaise, 2 50
- Fauteuils rustiques, émailés vert d'eau. Hommes Fillettes Enfants 6 40 5 60 4 20 2 50
- Fauteuils rotin, monture rustique, larges manchettes. 10 50
- Chaises longues, monture rustique, bandes couleurs damassé uni. 10 40 8 60
- Chaises longues, à glissière, avec tête, monture rustique, damassé blanc. 16 -- 12 60
- Chaises longues, hêtre verni jaune, dos et siège 12 50
- Chaises chiliennes, bois jaune, toile rayée 2 50
- Pliants toile rayée. 0 55
- Parasols de plage, couteil croisé rouge et blanc, pique cuir vire nickelé. 90 c/m. 80 c/m.
- Rideaux ass. 15 - 12 -
- Coussins toile imprimée Exceptionnel 2 20
- Coussins cretonne double-face, in. lerieur kapok. La pièce 1 20
- Porte-Bouquets Violettes, verre blanc moulé. 0 15 et 0 10
- Vases à Lilas, verre bleu et vert, formes assorties. La paire, 0 75
- Vases à Fleurs décors paysages assortis. La pièce, 1 fr. 00 et 0 70
- Chaises plantes, fer et bois, siège lamé, dossier 1 85
- Chaises plantes, siège ondulé, 7 lames, dossier 2 20
- Chaises plantes, rotin ou vert d'eau.
- Une Affaire de Guéridons fer, ronds, piliars, rotin ou vert d'eau, légèrement défranchis. 60 c/m 55 c/m Valeur réelle 6 35 5 50 Laissés à... 4 70 4 --
- Tables fer, rectangulaires, plantes, dessus toile bordée, rotin ou vert d'eau. 55x85 c/m 8 80
- Tabourets fer, 3 lames bois, rotin ou vert d'eau. 1 40
- Bancs de square, 21 lames bois, pieds fer. 200 470 450 c/m. 30 - 28 - 26 -
- Nattes de Chine Qualité première. 70x140 0 50 " supérieure 70x140 0 80 " 43x80 2 -- " 48x120 4 60
- Store bois fantaisie, dispositions variées. Largeur 40 c/m 400 c/m le mèt. 1 50 1 30

CONSOMMATEURS Rejetez les Savons mous ordinaires qui ne valent pas l'argent que vous payez.
EMPLOYEZ SEULEMENT LE SAVON MOU DIAPHANE parce que seul il est réellement économique La marque le "PETIT CHATEAU" Représentant A. LECANU, au Havre D (6716)

Graville-Sainte-Honorine
COUR DE SÉQUENCE M. MAUGIS, Propriétaire
DEJEUNERS - DINERS - COLLATIONS Cuisine soignée, Croissants, Noailles Grande Salle pour 200 Couverts NOMBREUSES ATTRACTIONS : Balançoires, Tir à la carabine, Auditions de Piano automatique, etc.
QU'ON SE LE DISE ! Tout le Havre à table, dégustant le bon cidre et la cuisine de M. MAUGIS.
TONNELLES - KIOSQUES - SALONS (6084)

Les Marchandises vendues en Réclame au GRAND BAZAR peuvent être retenues dans nos Succursales de Montivilliers, Cany, Yvetot, Saint-Valery, Etretat et Dives-sur-Mer.
Fournisseur et Service des Ventes par Comptes-Courants 8, Place Carnot, Le Havre - Tél. 17.80